

## Compte rendu du Comité Directeur

Du lundi 12 novembre 2018

Réunion Skype pilotée à La Farlède par la présidente Martine Bolla

### Ordre du jour :

1. Demandes de subvention
2. Approbation des comptes rendus des votes d'octobre par mail
3. Questions posées par Christo Dimitrov pour le championnat jeunes
4. Le point sur le CNDS
5. Master Ligue
6. Questions diverses

**Étaient présents ou représentés :** Martine Bolla, Denis Regaud, Romuald Delabaca, Marie-Paule Bartolo, Chantal Hennequin, Françoise Bressac, Denis Lepelletier, Marcel Bolla, Jean-Louis Sabatié (à partir de 22 h), Michel Tricot (représenté par Martine Bolla).

**Absents :** Marion Penalver, François Cornileau, Alain Raffaelli, Daniel Huyghues des Etages, Jean-Michel Rapaire.

Après un délai consacré au démarrage de Skype la présidente Martine BOLLA ouvre la séance à 21 heures 05 .

### 1. Demandes de subvention

La présidente a reçu une demande de subvention pour la participation de Rémy Degraeve au championnat d'Europe. Le budget total est de 1437 €. Les parents ont sollicité la Ligue, le Comité varois et le club de Hyères.

Une subvention de 300 € est soumise au vote :

Pour 9	Abstention 0	Contre 0
Adopté		

### 2. Approbation des comptes rendus des votes par mail d'octobre

Compte rendu du vote pour le championnat de France phase Ligue

Pour 9	Abstention 0	Contre 0
Adopté		

Compte rendu du vote pour les autres compétitions

Pour 9	Abstention 0	Contre 0
Adopté		

### 3. Questions posées par Christo Dimitrov pour le championnat jeunes

3.1 Nombre d'arbitres : il est prévu autour de 180 joueurs. Après débat la Ligue en reste à 3 arbitres : arbitre principal Christo Dimitrov, 1 arbitre adjoint 4 jours, 1 arbitre petites catégories 2 jours.

3.2 Origine géographique des arbitres : après débat la Ligue suggère de faire appel d'abord aux arbitres locaux, sous réserve d'une expérience suffisante, afin de limiter les frais d'hébergement. La diversification géographique n'est pas un objectif. L'engagement d'arbitres plus éloignés peut être envisagé si c'est nécessaire au bon déroulement de la compétition.

#### 3.3 Budget d'hébergement et de restauration

Pour un arbitre 4 jours non local : 3 nuits d'hôtel à 60 € = 180 €

Pour un arbitre 2 jours non local : 2 nuits d'hôtel = 120 €

Repas de midi des arbitres : fourni sur place par l'organisateur

Repas du soir des arbitres non locaux (hors arbitre principal) 3 + 2 = 5 repas à 15 € = 75 €

Budget maxi : 180 + 120 + 75 = 375 €

Pour 10

Abstention 0

Contre 0

Adopté

#### 3.4 Frais de déplacement des arbitres

Selon le cas : attestation fiscale délivrée par la Ligue ou défraiement à 0,30 € par km.

#### 3.5 Open cadets-juniors-qualifiés d'office

Date limite d'inscription : 31 janvier 2019

Le tournoi aura lieu sous réserve qu'il y ait au moins 8 inscrits.

#### 3.6 Cadence de jeu

Erick Mouret a signalé par mail la possibilité d'homologuer FIDE des tournois en 50 mn + 10 s/coup (cadence lente) comportant 4 rondes dans la journée, sous réserve que les joueurs aient au plus 1600 Elo.

La Ligue décide d'adopter cette cadence pour les poussins (U10) et les petits poussins (U8).

Pour 10

Abstention 0

Contre 0

Adopté

#### 3.7 Fiche d'inscription

Après débat la fiche d'inscription est actualisée.

Les horaires des grandes catégories sont ajustés : 1 seule ronde le 12 février et 2 rondes le 15.

### 3.8 Règlements des qualifications départementales.

L'obligation d'avoir le même règlement pour les différents départements n'est pas claire. La Ligue attend le règlement 83 pour faire à la FFE une demande de dérogation sur ce point.

### 3.9 Qualifiés d'office

Il semble que la FIDE et la FFE considèrent que la catégorie U16 est ouverte à tous les joueurs de moins de 16 ans au 1<sup>er</sup> janvier, c'est-à-dire les minimes, benjamins, pupilles, poussins, petits poussins. Ce n'est pas clair.

Martine demandera à la FFE des précisions sur ce point et sur les points voisins concernant les autorisations de surclassement, les filles qualifiées d'office en filles et qualifiées par le tournoi départemental en mixte, et le maintien de la qualification d'office dans ces situations.

## 4. Le point sur le CNDS

La Ligue a obtenu pour 2018 :

1500 € pour l'ETR (équipe technique régionale)

3500 € pour les actions en ZRR (zone de revitalisation rurale)

La Ligue fera au mieux pour répartir les 3500 € entre les différentes actions départementales sous-jacentes : Aiglun, 3 actions Vaucluse, 7 actions Var, en respectant la réglementation.

S'il n'est pas possible d'effectuer cette répartition avant le 31 décembre alors la somme sera provisionnée spécifiquement, pour ne pas fausser les comptes 2018.

## 5. Master Ligue

Il aura lieu les 6-7 avril à La Ciotat.

1 joueur à désigner par département. Le mode de désignation est en attente pour les départements 04, 05, 13, 84.

Budget :

1 nuit d'hôtel pour chaque participant :  $6 \times 60 = 360$  €

3 repas par participant :  $18 \times 15 = 270$  €

Prix : 1<sup>er</sup> 300 € 2<sup>ème</sup> 150 € 3<sup>ème</sup> 75 €

Aide de la Ligue à la participation du 1<sup>er</sup> à l'Accession du championnat de France : 200 €

1 coupe 20 €

Total indemnités + prix : 1375 €

Arbitre : indemnité 2 jours 160 € + 2 repas 30 € = 190 €



Pour 10  
Adopté

Abstention 0

Contre 0

### 6. Questions diverses

#### 6.1 Roll up

La présidente propose la confection de 2 Roll up de la Ligue. Budget 50 € + frais de maquette de l'ordre de 200 €

#### 6.2 Coupe 2000

La date du 13 janvier ne peut pas être maintenue à cause des championnats départementaux.

La Ligue retient le dimanche 24 mars : même jour que la Coupe Loubatière phase régionale. Si aucun autre organisateur ne se propose les 2 compétitions auront lieu à La Farlède.

#### 6.3 UNSS

Le championnat UNSS Aix-Marseille aura lieu le 06 février au collège Campra d'Aix-en-Provence.

#### 6.4 Blitz Ligue

Le samedi 11 mai à Aix-en-Provence. Le dimanche 12 aura lieu le rapide d'Aix.

#### 6.5 Barrage de N3 jeunes

Ils auront lieu le dimanche 12 mai (1 match par ZID). Les clubs concernés peuvent avancer la date sous réserve d'accord du directeur jeunes de la ZID. Il n'est pas possible de reporter.

#### 6.6 E-pass

La présidente a effectué les démarches pour que la Ligue puisse bénéficier du dispositif E-pass.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 23 heures 30.

La présidente, Martine BOLLA

Le secrétaire, Denis LEPELLETIER